

FACTURE N° 5070103

N/REF : 9/05/2025 11H26 C:264736 I:27328

V/Email reçu le Vendredi 09/05/2025 à 11H26

SELON DEVIS N°

V/REF.IMM. 700

IMMEUBLE : LA PORTE DE L'OUEST
2 a 30 AVENUE RHIN ET DANUBE
38100 GRENOBLE

MONSIEUR JUILLARD DANIEL

**6 AVENUE RHIN ET DANUBE
38100 GRENOBLE**

Fontaine, le 08 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 14 DANUBE M.CHARVET 06 88 67 15 82 OU 04 76 21 63 37
M JUILLARD - 06 83 52 91 61, C'EST LE PROPRIÉTAIRE, M CLOT

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050015 du 06/05/2025 d un montant de
339,43€ TTC

Donneur d'ordre : M. D JUILLARD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.JUILLARD AU 1ER ETAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU VIDAGE DE LA BAIGNOIRE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU MÉCANISME DE VIDAGE ET REMPLISSAGE DU WC
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU ROBINET DU WC
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 16/05/2025

OBSERVATIONS : RECU VIREMENT 101,83€ LE 09/05/2025 ET VIREMENT 237,60€ LE 17/05/2025

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

FACTURE N° 5070103

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	308,58	308,58
TOTAL H.T.			308,58
T.V.A. a 20,00%			61,71
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>370,29</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN